

« La municipalité réalise des acquisitions foncières »

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVIOLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PETIT, PEYROULET B., RUBIO, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. PARGADE (Mlle CAPDEVIOLE), M. PEYROULET J.M. (Mme LAPLACE-NOBLE), Mme SENTAURENS (M. LEGRAND).

Absent excusé : M. NOIR.

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVIOLE.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - ADAP :

° L'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP) est présenté. Il s'agit de programmer de 2015 à 2023, les travaux d'accessibilité des douze établissements communaux recevant du public de catégorie 5 et les quatre de catégorie 3 et 4.

II - RECENSEMENT :

° 5 agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer le décompte de tous les habitants de Sauvagnon durant un mois du 15 janvier au 14 février 2015.

III - ANIMATION :

° Le prochain Cabaret se tiendra le 24 janvier au Centre Festif - conférence musicale « Bien éduquer ses parents » avec la Cie Famille Nombreuse. Le 9 février, pour les scolaires uniquement, « Boîte à gants » au Centre Festif par la Toute Petite Cie ».

° Le projet de Skate Park se poursuit avec une vigilance vis-à-vis de son emplacement.

° Le réveillon organisé par le comité des fêtes affichait complet et fut très réussi. Le programme des fêtes est désormais à l'étude.

° Le 31 janvier aura lieu le traditionnel repas de l'association des chasseurs.

IV - PATRIMOINE :

° Dans le cadre de la démarche éco-responsable voulue par la municipalité, un autocollant « Stop Pub » sera distribué pour ceux qui ne lisent pas les publicités et souhaitent ainsi limiter la consommation de papier.

° Un compte rendu de la visite du centre de tri de Sévignacq est fait.

° La réunion participative du 12 janvier relative au devenir de la Maison Lechaud a permis d'informer sur les choix des élus quant à la destination future de ce bâtiment avec la présentation des diverses hypothèses envisagées avec le postulat que la Mairie resterait à son emplacement actuel.

V - SOCIAL :

° Le conseil des sages, composé de 11 membres externes au conseil municipal, est validé.

° Après le repas du personnel du 12 décembre, la commission prépare la réception des aînés programmée le 18 avril.

VI - SCOLAIRE :

- ° Dans le cadre de la démarche éco-responsable, les déchets papiers sont désormais triés de même pour les déchets alimentaires avec la construction de composteurs.
- ° L'activité « concours d'affiche », organisée par Mme Maria DIAZ durant le Temps d'Activité Périscolaire, a permis à un groupe d'enfants d'être classé 5^{ème} au concours régional. Ils sont désormais dans l'attente de leur classement au niveau national. Une petite réception leur sera organisée.

VII - VOIRIE - RESEAUX :

- ° Les travaux se poursuivent sur la Rue des Pyrénées qui sera traversée le 14 juillet par les coureurs du Tour de France.

VIII - PATRIMOINE/ENVIRONNEMENT :

- ° Les garants des coupes de bois sont désignés.
- ° Opérations foncières : Des parcelles en vente, proches du groupe scolaire et sportif, seront acquises par la municipalité de même qu'une parcelle qui constituera un maillage piéton reliant le lotissement Le Chapelié au Chemin des Tennis.
- ° Le bassin écrêteur du Labarthe va être réalisé par la Communauté de Communes des Luys en
- ° Les travaux de remembrement ont débuté, de même que ceux du Hauban pour lequel le rond point sur la RD 834 et la traversée sur le Luy sont programmés en 2015.

VII - DIVERS :

- ° La supérette « Le Champ des Saveurs » au bourg est ouverte et propose de la petite épicerie et des plats cuisinés.
- ° La construction par Habitelem de 20 appartements et 8 villas se poursuit. Elle donnera lieu à la création de 12 T2, 9 T3, 6 T4 et 1 T5. En parallèle, la SEMILUB propose 10 villas T4 en accession à la propriété au quartier Bernès.
- ° Le bulletin municipal sera distribué cette fin de mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 6 mars 2015 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 23 janvier 2015
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS